ALLONS — Parc naturel régional du Verdon

L'ESTUBES

Bulletin Municipal de la Commune d'ALLONS

N°23
Juillet
2025

Le mot du Maire

La MAIRIE
à votre écoute

Site internet de la Commune :
(Pour approfondir et compléter les informations du bulletin)
http://allons-alpes-haute-provence.fr

Adresse : **61 Rue Amiral de Richery**
04170 ALLONS

ACCUEIL DU PUBLIC :
JEUDI matin MARDI Sur rendez-vous

Téléphone : **+33 04 92 89 10 73**
Courriel : **contact@mairieallons.fr**

SOMMAIRE

Page 1	Accueil Mairie Sommaire Le mot du Maire-
Pages 2 à 6	Informations Communales
Pages 6 à 7	Vie Associative
Pages 7 à 8	Parc Naturel Régional du Verdon
Pages 8 à 9	Environnement
Page 10	Intercommunalité - CCAPV
Page 11	Finances - Budget
Page 12	Agenda Info Pratiques

Chères Allonsaises, Chers Allonsais,

L'été est là, et avec lui cette atmosphère si particulière qui mêle détente, convivialité et redécouverte de notre belle commune sous la lumière des beaux jours.

Cette saison est l'occasion pour nombre d'entre vous de prendre un temps de repos bien mérité. Mais c'est aussi une période d'activité intense pour notre commune : entre les événements culturels, les travaux d'amélioration du cadre de vie et l'accueil des estivants, notre village continue de vivre et de se transformer.

Nous avons lancé plusieurs chantiers ces derniers mois : aménagement d'un nouvel espace public, rénovation de la mairie, véhicule en autopartage. Ces projets, souvent visibles et contraignants au quotidien, ont pour objectif principal d'améliorer durablement notre qualité de vie. Je vous remercie pour votre patience et votre compréhension.

L'été, c'est aussi le moment de nous retrouver : les festivités locales, les concerts, les activités sportives ou encore les rencontres intergénérationnelles sont autant d'occasions de partager des instants précieux. Je tiens à saluer l'engagement des associations, des bénévoles et des agents municipaux qui rendent tout cela possible. Leur dynamisme est un atout majeur pour notre territoire.

Pour ses habitants et pour ses visiteurs nous avons à cœur de proposer un village fleuri, accueillant et animé. Le programme des animations estivales que vous trouverez dans les pages suivantes, témoigne de cette volonté de faire vivre notre commune, pour tous et avec tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de découvertes, de rencontres et de moments de joie.

Avec toute mon amitié

Le Maire d'ALLONS,
Christophe IACOBBI

● RETOUR SUR LES TRAVAUX SUR LE ROCHER

Suite à la décision du Conseil Municipal de sécuriser le rocher au-dessus du village, la société EPC-France a entrepris en décembre 2024, des travaux qui ont duré 4 jours. Cette entreprise était déjà intervenue sur un chantier de la commune dans les barres des gorges de l'Ivoire pour sécuriser la D52.

L'équipe de 7 personnes a réalisé ces travaux de confortement dans des sols les plus divers avec une parfaite maîtrise des risques et des aléas dans le respect de la qualité et de la sécurité : deux techniciennes étaient particulièrement chargées de sécuriser le chantier. Pour ces travaux, la commune a bénéficié d'une subvention (dans le cadre du « Fonds Vert ») de 17 320 euros et a participé au financement à hauteur de 4 430 euros.

La sécurisation de la paroi rocheuse a nécessité l'utilisation de plusieurs techniques :

- Câblage du gros bloc le plus dangereux en cas de chute ;
- Mise en place d'un grillage à sa base ;
- Déroctage (Action de briser de gros blocs de pierre) ;
- Ancrage de confortement (forage et équipement scellé par un coulis de ciment massif pour stabiliser le talus) ;
- Décroutage manuel d'une partie de la paroi.

● INITIATIVE INNOVANTE à ALLONS

Le jeudi 2 janvier 2025 la Mairie et le CCAS d'Allons ont inauguré le dispositif de véhicule en autopartage en présence de :

- M. Marc Chapuis, Préfet des Alpes de Haute Provence,
- M. Dominique Ceaux, sous-préfet de Castellane,
- M. Maurice Laugier, Président de la CCAPV,
- M. Alain Delsaux, Conseiller Départemental représentant Mme la Présidente du département,
- M. Christophe Iacobbi, Maire d'Allons et plusieurs conseillers municipaux,
- M. Jean Marie Pautrat, représentant le PNR du Verdon,
- M. Bruno Flinois Directeur de la société Clem' * de l'énergie qui circule,
- M. Olivier Dusautois, Directeur général des services de la CCAPV et
- des représentants de la Gendarmerie.

Ce nouveau service à la mobilité est **le premier de ce type sur le département du 04.**

M. Le Maire et M. Bruno Flinois ont expliqué l'utilisation du véhicule : inscription, réservation, fonctionnement et branchement électrique. M. Iacobbi et M. le Préfet ont souligné que cette voiture en autopartage répond à la problématique des déplacements sur ce département rural et participe en partie à la lutte contre le réchauffement climatique, à la transition énergétique et à la préservation de la biodiversité.

Au-delà des discours, la commune d'Allons, met en pratique des solutions concrètes et pragmatiques.

M. le Préfet, lors de cette seconde visite à Allons, soulignait que ce service s'inscrivait dans une démarche globale de la commune (*village d'avenir, circulation apaisée, végétalisation, restauration du patrimoine…*) et qu'il soutiendrait toute nouvelle initiative allant dans ce sens.

La mise en place de ce service sur une petite commune comme Allons est un signal important dans cette démarche d'autopartage.

Dans 6 mois un premier bilan sera effectué et permettra aux utilisateurs de se familiariser à la conduite électrique.

**Nota : La société Clem' en activité depuis 14 ans dans plus de 200 communes en France.*

● CÉRÉMONIE TRADITIONNELLE DES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

● **Présentation des Vœux de M. le Maire d'Allons**

Le **samedi 11 janvier 2025,** M. Christophe IACOBBI, Maire de la commune d'Allons a présenté ses vœux à la population du village en présence de :

- M. le sous-préfet de Castellane,
- M. le Président de la CCAPV,
- MM. les Maires des communes voisines,
- Des membres du Conseil Municipal,
- Le personnel communal,
- Les représentants des associations,
- Les bénévoles de la bibliothèque,
- Des représentants de la gendarmerie et des pompiers.

Absence excusée de M. le conseiller départemental.

Comme chaque année, les habitants de la Commune sont venus en nombre pour cet évènement considéré par M. le Maire *« comme un rendez-vous important pour rassembler la population de la commune dans un cadre de convivialité et d'amitié ».*

Pour lui, personne ne doit rester isolé et M. le Maire a insisté sur l'importance de maintenir une cohésion sociale, une écoute au plus près de la population, un lien entre tous par la collectivité et le CCAS. Et il a ajouté que c'est pour cela également que le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle pour les habitants de Mayotte.

► Après avoir présenté ses bons vœux à la population, Monsieur le Maire remercia pour leur implication et leur dévouement durant ces 5 années :

- *toute l'équipe municipale : ses trois adjoints et les conseillers municipaux,*
- *le personnel communal, Katia, Mathias et Morgane,*
- *les personnes qui animent la communication de la commune,*
- *les bénévoles de la bibliothèque intercommunale,*
- *les membres de l'association « les Estubés » qui se dépensent sans compter toute l'année,*
- *les membres du Comité des fêtes,*
- *les services de la gendarmerie et de l'ADMR.*

► Il se félicitait de la reconnaissance comme Secrétaire Général de Mairie de Mme Katia Galfard. Puis M. le Maire poursuivit en listant les réalisations de 2024 et les projets pour 2025.

► **RAPPEL DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024**

- Réactivité des élus et des services municipaux suite à la non-conformité de l'eau pendant 3 jours,
- Travaux de confortement du rocher surplombant le village *(Cf. art. présenté précédemment),*
- Accueil de la flamme du Souvenir Français lors de la commémoration du 11 novembre 2024,
- Étude et accompagnement gratuits par le cabinet INDIGGO dans le cadre du programme «Village d'avenir» auquel Allons a été sélectionné, pour réfléchir sur un possible aménagement végétalisé et sécurisé du centre du village,
- Consultation de la population sur ce projet qui en plus d'avoir été un véritable succès de démocratie participative a enrichi la réflexion du Conseil Municipal sur ce sujet,
- Acquisition d'un véhicule 100% électrique destiné à l'auto partage *(cf. les articles de son inauguration et du reportage par BFM d'ICI dans le bulletin*), service qui renforcera la coopération au sein de la population en développant le covoiturage et la transition énergétique,
- Achat d'une nouvelle maison qui a permis l'installation récente d'une famille,
- Réactivation de l'ASA du canal d'arrosage, choix primordial vu les changements climatiques.

● CÉRÉMONIE TRADITIONNELLE DES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE (suite)

Puis M. le Maire rappela avec tristesse les décès de Madame Lucienne Guichard et de Messieurs François Demarte et André Grimaud survenus en 2024 et se félicita par ailleurs des mariages de Morgan avec Steven et de Marion avec David.
Enfin il poursuivit en énumérant les principaux objectifs de l'année 2025.

► PROJETS PRÉVUS POUR 2025 EN FONCTION DES SUBVENTIONS:

- Réalisation du parking d'entrée du village avec une signalétique d'informations sur le village et ses atouts,
- Déplacement et enfouissement des conteneurs des ordures ménagères,
- Installation d'une borne de recharge rapide pour les véhicules électriques,
- Début des travaux de la mairie avec : réfection complète de la toiture, isolation des combles, installation de panneaux photovoltaïques, rénovation de la façade et destruction des sanitaires extérieurs très délabrés,
- Arrivée du bus « France service », maillon essentiel entre l'administration et l'usager,
- Implantation d'un atelier relai destiné à accueillir deux artisans,
- Poursuite des ateliers numériques.

► Conscient des nombreuses tâches encore à accomplir pour la commune, M. le Maire, annonça qu'il se représenterait aux prochaines élections municipales de 2026 avec une bonne partie de l'équipe municipale.
Pour conclure, il remercia l'ensemble des personnes qui lui ont témoigné leur confiance, y compris celles qui ont formulé des critiques car ces dernières loin d'être un frein, permettent d'explorer de nouvelles perspectives et de faire avancer le débat. Il ajouta qu'il serait toujours disponible pour la population de la commune.

► Après invitation de M. le Maire à partager le verre de l'amitié, la soirée s'est poursuivie d'une manière conviviale où chacune et chacun ont pu partager les bons vœux 2025.

● LA VOITURE ÉLECTRIQUE EN PARTAGE, INITIATIVE SALUÉE PAR LES ÉQUIPES DE BFM D'ICI

Le 16 janvier 2025, la commune d'Allons a fait l'objet d'un reportage sur BFM d'ICI mettant en avant son engagement en faveur de la mobilité durable par la mise en place d'un système innovant : ***une voiture électrique en partage,*** **une première dans la région.**

Monsieur le maire a expliqué devant les équipes de télévision les modalités de ce nouveau service de location pour les habitants ainsi que les tarifs attractifs proposés :

4 €	*pour deux heures*
7,50 €	*pour une demi-journée*
10 €	*pour une journée complète*

Cette initiative, saluée par les équipes de BFM, s'inscrit dans une démarche globale de transition énergétique de la commune. En proposant une alternative écologique à la voiture individuelle, Allons souhaite favoriser une mobilité plus douce et réduire son empreinte carbone.
Les avantages de la voiture électrique en partage, tant pour les habitants que pour l'environnement sont nombreux:

- ✓ Réduction de la pollution,
- ✓ Facilité d'utilisation via une plateforme,
- ✓ Économie grâce aux tarifs accessibles à un large public,
- ✓ Amélioration du cadre de vie par la réduction du nombre de véhicules individuels.

En conclusion, l'expérience d'Allons pourrait inspirer d'autres communes souhaitant mettre en place des solutions de mobilité durable : la voiture électrique en partage est une solution flexible et économique pour répondre aux besoins de transport des habitants, tout en préservant l'environnement. [*Sources : BFM D'ICI*].

● RENCONTRE ANNUELLE AVEC MONSIEUR LE SÉNATEUR, JEAN-YVES ROUX

Le mercredi 16 avril 2025, dès 8 heures du matin, autour de Monsieur le Sénateur, M. ROUX Jean-Yves, se trouvaient réunis :

Le Maire d'Allons, M. IACOBBI Christophe ; l'Assistante Parlementaire, Mme COCHET Brigitte ; le premier adjoint, M. CAUVIN Claude ; le deuxième adjoint, M. GUICHARD Serge ; la troisième adjointe, Mme GRIMAUD Josiane et un conseiller municipal, M. PAUTRAT Jean Marie.

En préambule, M. Le Sénateur a insisté sur son engagement à rencontrer annuellement l'ensemble des communes du département et à transmettre un maximum d'informations notamment ses interventions au Sénat. Parmi celles :

- Proposition de simplification administrative pour intervenir sur les cours d'eau dans le cadre de GEMAPI (lutte contre les inondations…). Il s'agira de permettre l'évacuation des embâcles naturels (barrage de bois morts, par exemple) sans passer par des procédures lourdes et interminables.
- Proposition concernant le maillage territorial dans le cadre de l'Éducation Nationale pour le 1er degré : permettre de maintenir pendant 3 ans les classes pour mieux gérer les flux du nombre d'élèves. Actuellement l'Éducation Nationale gère les fermetures/ouvertures annuellement sans pouvoir tenir compte d'évènements ponctuels.
- En outre, M. le Sénateur s'est félicité que la loi, à son initiative, sur la « compétence eau » ait été votée par le Sénat et l'Assemblée Nationale.

L'ensemble des participants a apprécié cette décision qui va permettre à la commune de réfléchir sur la gestion de l'eau sur le village : gestion communale ou Syndicat de l'eau.

► Puis M. le Maire est intervenu sur plusieurs sujets liés à la gestion de notre commune :

- Le manque de visibilité sur les dotations pour construire les budgets de fonctionnement et d'investissement.
- Les difficultés pour gérer les paiements avec les services fiscaux entraînant de forts retards pour le règlement des factures des entreprises qui ont effectué des travaux pour la Mairie.
- Il évoque également le problème du report de la responsabilité civile sur la secrétaire générale de Mairie concernant la gestion des finances.

Aux termes de cette réunion, les participants se sont dits satisfaits de cette nouvelle rencontre, en espérant que celle-ci perdurera pour les prochaines années.

● COMMÉMORATION DU 8 MAI

Cette année pour la commémoration du 8 mai et par une matinée sans averse, les habitants d'Allons se sont rassemblés sur la Place du Souvenir Français, en mémoire de leurs aînés morts dans le passé pour la libération de la France.

Après avoir lu à l'assistance le message de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées, Monsieur Maire, a ajouté « *qu'en cette journée de la déportation et de la mémoire, un hommage national est rendu aux déportés et aux hommes envoyés au travail obligatoire, M. Raoul CAUVIN était l'un d'eux* ».

• COMMÉMORATION DU 8 MAI (suite)

À la suite du chant des partisans (remis à l'honneur cette année), de l'appel aux morts et de l'hymne national la minute de silence a été respectée par tous l
Cette cérémonie, simple mais émouvante, s'est achevée par le « verre de l'amitié » traditionnel à la salle des fêtes de la commune.

• A ALLONS UN INTÉRIM RÉUSSI

Christophe, il ne s'agit pas de M. le Maire, mais de M. Christophe AZAN, notre ouvrier communal intérimaire a mis la main à la pâte pour maintenir le village propre et accueillant.

En l'absence de Mathias, il a repris l'ensemble de ses tâches sur la commune et le travail n'a pas manqué :

- Nettoyage des rues et des hameaux,
- Aller /Retour à la déchèterie,
- Plantation des fleurs pour cet été…

Ses anciennes activités dans les espaces verts l'ont bien aidé car ces travaux nécessitent un savoir-faire et une grande polyvalence. L'ensemble des habitants ont apprécié le travail effectué et les élus le remercient pour son engagement et sa motivation.

• GOUTER INTERGÉNÉRATIONNEL A ALLONS : UN MOMENT TOUJOURS BIEN CONVIVIAL

Comme chaque année, le goûter intergénérationnel (9ème édition) a rassemblé le 14 décembre 2024, plus de 60 personnes dans la salle polyvalente du village. Ce moment convivial de partage, organisé par Mme Josiane GRIMAUD pour le CCAS, a été encore une fois très apprécié par tous. Cette année ce sont 30 paniers qui ont été distribués aux Anciens et les plus jeunes n'ont pas été oubliés non plus.

• LA COURSE AUX CHOCOLATS ET SES NOMBREUX PARTICIPANTS

Le dimanche 20 avril à 11 h, au dernier coup de cloche et après les consignes données par M. le Maire, la chasse aux œufs s'est ouverte. Les « grands » parcouraient les ruelles de notre village et les plus jeunes inspectaient le jardin d'enfants en quête, des friandises chocolatées.

• NOUVEAUTÉ : SOIRÉE JEUX A ALLONS

A l'initiative du réseau des bibliothèques intercommunales, les habitants d'Allons, petits et grands, ont pu jouer dès 18 h dans la salle communale pour une soirée conviviale où se mêlaient rires, compétitions amicales et découverte de nouveaux jeux.

● NOUVEAUTÉ : SOIRÉE JEUX A ALLONS (suite

Pour Clémentine, bibliothécaire de la CCAPV et animatrice de cet évènement la devise était *« Osez l'original, sortir des soirées écrans et découvrir le jeu avec d'autres familles et joueurs »*
Selon elle, la réussite de cette première soirée jeux sur la commune d'Allons, permet d'envisager son renouvellement. Merci à tous les participants qui ont permis ce succès.

● NOUVELLE CHARTE du PARC NATUREL RÉGIONAL du VERDON SIGNÉE!

Le Premier ministre a officiellement signé le décret de renouvellement de la Charte du Parc Naturel Régional du Verdon, marquant l'aboutissement d'un travail de six années mené, sous l'égide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec rigueur et conviction par les élus, les partenaires, les acteurs, les habitants et les agents du territoire qui ont construit ce projet porteur d'avenir pour le Verdon.
Ce décret, publié au *JO* le 28/04/25 confirme le nouveau classement du Parc pour la période 2025-2040. **Les enjeux majeurs de ces 15 prochaines années sont :**

- Adaptation au changement climatique,
- Préservation des ressources naturelles (eau, forêt, biodiversité),
- Lutte contre l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels,
- Les problématiques d'accès au logement ou au foncier, de mobilité, de maintien des services et des commerces de proximité, ou d'accès à la culture ont aussi été au cœur des débats.

La nouvelle Charte porte des objectifs ambitieux et partagés :
♦Faire face collectivement aux bouleversements climatiques et sociétaux ; ♦Gérer nos biens communs de manière concertée.♦ Et viser un développement équilibré du territoire.

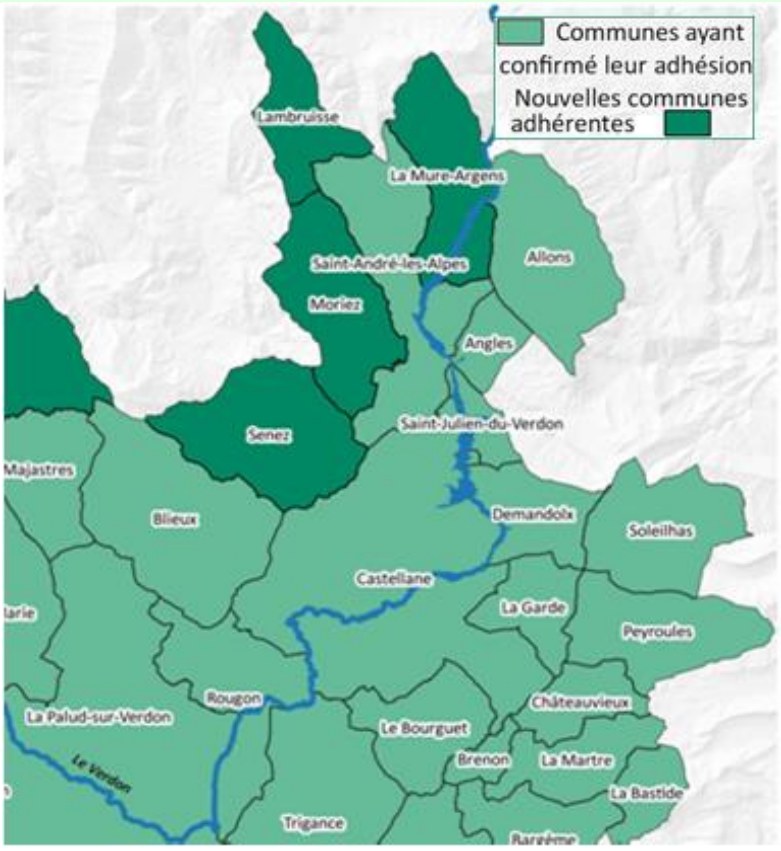

Entre avril et août 2024, les 59 communes concernées ont délibéré, 44/46 communes déjà classées ont confirmé leur engagement et 10 ont rejoint la démarche.
Les 6 intercommunalités, les départements des Alpes de Haute Provence et du Var ainsi que la Région PACA, ont validé la nouvelle Charte et son périmètre.

Communes de la CCAPV dans le périmètre du PNR du Verdon :
Allons, Angles, Blieux, Castellane, Demandolx, La Garde, *La Mûre-Argens*, La Palud-sur-Verdon, Lambruisse, Moriez, Peyroules, Rougon, Saint-André-les-Alpes, Saint-Julien-du-Verdon, Senez, Soleilhas.

Bienvenue à nos nouveaux voisins :
La Mure Argens,
Lambruisse,
Moriez et
Senez !

● NOUVELLE CHARTE du PNR du VERDON SIGNÉE!(Suite)

Pour célébrer ce renouvellement du label et de la Charte**, le Parc Naturel Régional du Verdon organise Label'Fête, le dimanche 5 octobre 2025** au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie.
Une belle occasion de (re)découvrir les missions du Parc, d'échanger avec ses acteurs, de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle aventure, de partager un moment convivial autour d'un projet de territoire ambitieux et durable.

● ACTION CITOYENNE NETTOYAGE A ALLONS

Le 16 mars, à l'initiative de la Fédération nationale de chasse, de la société de chasse «La Diane Allonsaise» et soutenue par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), une dizaine de bénévoles ont parcouru les rives de l'Ivoire et ses alentours.
Sous la direction de Yannick, 150 kilos de déchets ont été ramassés puis triés et enfin portés à la déchèterie de la CCAPV.

« En France, près de 300 millions de tonnes de déchets sont produits par an (bouteilles en plastique, mégots de cigarette, papiers gras, …) et polluent notre écosystème. Sachez que le temps de dégradation d'un objet prend parfois plusieurs mois, plusieurs années, voire plusieurs siècles ! »

Exemples :

cannette en aluminium	chewing-gum	Sac en plastique
150 ans	**5 ans**	**500 ans**

MERCI à tous les volontaires qui renouvelleront bientôt cette action citoyenne.

● ALLONS AGRANDIT SON VERGER CONSERVATOIRE

Après le domaine de Valx à Moustiers Ste Marie et la commune de Riez, Allons a pu bénéficier de l'aide au financement des Fondations L'Occitane et le Crédit Agricole et de la Région SUD.
Depuis plus de 10 ans, le Parc du Verdon s'est engagé pour l'amélioration de la connaissance et la conservation du patrimoine arboricole fruitier du Verdon, avec l'aide d'associations pomologiques, de passionnés et de pépiniéristes volontaires.
Le verger d'Allons fait partie du réseau des vergers « **satellites** » qui hébergent des doublons de ces anciennes variétés fruitières, pour sécuriser ce patrimoine, dans un contexte de changement climatique où la diversité est un facteur d'adaptation précieux pour le territoire.

Ainsi, du 26 mars au 28 mars, la commune d'Allons a effectué plusieurs chantiers dans le jardin communal :

- la taille de l'ensemble des arbres fruitiers communaux avec la participation et les compétences d'adhérents de l'association « croqueurs de pommes ».
- L'extension de la surface du jardin, réservé à la conservation des variétés anciennes (Arthur ayant préparé l'aménagement et la sécurisation de cet espace ;
- La plantation de nouveaux arbres sous la direction de Marc, chargé de mission biodiversité du Parc Naturel Régional du Verdon et d'Axelle stagiaire.

• ANIMATION COMPOSTAGE A ALLONS

A Allons, le 9 avril, la médiatrice « Environnement », Madame Martine BERGER, est venue sur la commune pour sensibiliser et expliquer le compostage.

L'assistance a pu ainsi :

- découvrir les étapes du compostage,
- reconnaître les petites bêtes du compost et
- comprendre la gestion d'un site de compostage partagé.

Durant cette séance, beaucoup de questions ont été posées, notamment sur :

L'utilisation et les bienfaits du compost dans le jardinage.

► *« Contrairement aux engrais chimiques, il libère progressivement et durablement ses nutriments, offrant ainsi un amendement bénéfique au sol.*

► *Il enrichit les sols en matière organique essentielle pour la fertilité et la structure du sol.*

► *Il augmente la capacité de rétention d'eau tout en améliorant le drainage des sols lourds.*

► *Il stimule l'activité des vers de terre, champignons, bactéries et autres micro-organismes.*

► *Il favorise la croissance et la santé des plantes en les rendant plus résistantes aux maladies.*

► *Il améliore la captation du carbone dans le sol et contribue à la lutte contre le réchauffement.*

Il faut donc répartir sur le sol du potager une couche d'1 à 3 cm de compost mûr qui libèrera ensuite doucement ses nutriments. Pour les plantes potagères plus gourmandes (tomates, courges, courgettes, concombres et aubergines), mettre du compost dans les trous de plantation.

Bilan sur les composteurs de la commune :

Globalement, les 6 emplacements des composteurs sur le village et de ses hameaux fonctionnent bien. Mais attention :

SVP ne pas jeter les coquilles d'huitres ou de moules...dans les composteurs !

• RAPPEL de l'OBLIGATION de DÉBROUSSAILLEMENT DANS LE O4

Dans le département des Alpes de Haute Provence, la lutte contre les incendies est une préoccupation majeure amplifiée par un environnement propice aux départs de feu. Face à ce défi constant, les autorités locales ont établi des mesures légales strictes en matière de débroussaillage. En effet, la pratique du débroussaillage est d'une importance cruciale pour limiter la propagation des incendies et assurer la sécurité des habitants ainsi que la préservation des écosystèmes.

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 m de celle-ci.

Dans ces secteurs, le propriétaire a l'obligation de débroussailler autour de sa construction dans un rayon de 50 m, sans tenir compte des limites de propriété. Il doit aussi le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 5 m de part et d'autre de la voie.

● LE BUS « FRANCE SERVICES » EST ARRIVE : UN PLUS POUR LES ALLONSAIS

Comme indiqué dans le précédent bulletin, la CCAPV qui s'est engagé aux côtés de l'État à faciliter l'accès aux services publics pour tous ses habitants, a mis en place à **ALLONS dès le 15 janvier 2025 la première rotation du bus itinérant «France Services ».**

Il vous attend 2 mercredis/mois de 14 h à 17 h
sur la place Simon Galfard au centre du village.

Calendrier prévisionnel : 25 juin / 09 juillet / 23 juillet.

16 points « France Services » existent sur le département dont 3 sur le territoire de la CCAPV (Annot, Castellane et St André Les Alpes). **Dans ces lieux** de proximité itinérants vous avez accès **aux organismes publics suivants**: Allocations familiales/Caf, Assurance Maladie/CPAM, Assurance retraite/Carsat, Chèque énergie, Finances publiques/DDFiP, France Rénov', France Titres, France Travail, La Poste, Urssaf, Mutualité sociale agricole/MSA, Point-justice, informations juridiques/CDAD.

A **ALLONS,** les **conseillères France services,**
Isabelle et Amandine:

► **vous accompagneront** dans les principales démarches administratives quotidiennes concernant ces partenaires *(par ex. pour déclarer le RSA, gérer vos allocations familiales).*

► **vous donneront une réponse adaptée** à votre situation personnelle.

► **vous aideront** également dans vos démarches en ligne *(création d'une adresse email, scan de pièces pour vos dossiers,*

Pour une question ou pour prendre Rendez-vous,

- *St André les Alpes + antenne Haut Verdon : 04 92 89 1023*
- *Castellane : 04 92 83 77 19 / 04 92 86 62 20 20.*
- *Annot/Entrevaux : 04 92 30 07 90.*
- *France Services itinérante : 06.70.27.59.52*

● N'OUBLIEZ PAS LES ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS ET OUVERTS À TOUS

N'oubliez pas, en complément, ***Julien*, votre conseiller numérique de la CCAPV** qui peut vous aider dans l'utilisation des outils informatiques.
Pour toutes informations vous pouvez le contacter au **07 88 85 43 71** ou par email à **conseiller.numerique@ccapv.fr**.

Prochain rendez-vous : 23 juillet de 13h30 à 16h30 à la Mairie d'Allons.

CONTACT CCAPV
Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, *Sources de Lumière*
97, Zone Artisanale les Iscles, BP 2, 04170 Saint André les Alpes
Tél : +33 4 92 83 68 99
Du lundi au jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mail: contact@ccapv.fr

Comme chaque année, vous trouverez dans les lignes suivantes les principaux éléments des budgets de l'année 2025.

• BUDGET " EAU ET ASSAINISSEMENT "

Le budget 2024 de l'eau et l'assainissement n'aura pas été le dernier établi par la commune, comme annoncé l'an passé car un nouveau décret datant de mars 2025 modifie la loi 3DS. Il donne la possibilité aux intercommunalités et aux communes de choisir le responsable de la compétence eau assainissement. En attendant c'est la commune qui conserve pour 2025 cette compétence. **Et pour 2025, le budget voté en avril par le conseil municipal prévoit :**

• Budget de Fonctionnement EAU ET ASSAINISSEMENT = 92 428 €

Budget de fonctionnement DÉPENSES

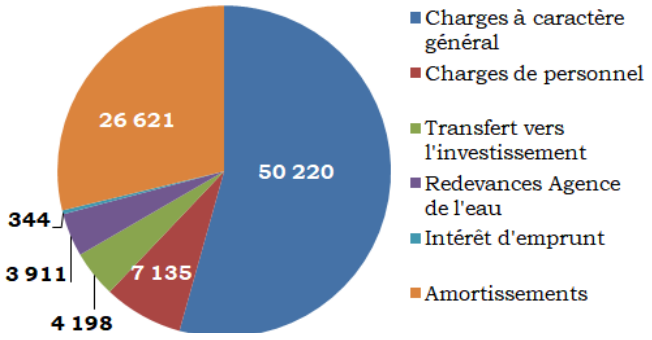

Budget de fonctionnement RECETTES

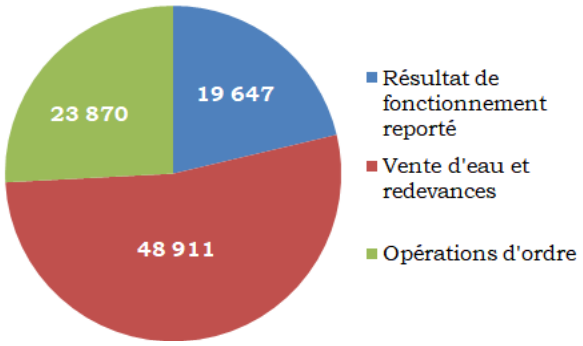

• Budget d'Investissement EAU ET ASSAINISSEMENT = 126 387 €

Les principales opérations d'investissement liées à l'eau et l'assainissement pour 2025 sont :

- Création du réseau d'assainissement pour les ateliers relais : 32 000 €
- Amélioration et sécurisation du système de télégestion : 1 800 €

• BUDGET " DE LA COMMUNE "

Pour 2025, le montant des dotations attendues est : 129 965€ contre un réalisé de 141 260 € en 2024. Cette baisse d'au moins 8% des dotations de l'État illustre pour notre commune les difficultés financières de notre pays. Les 2 graphiques ci-dessous donnent la répartition des dépenses et recettes du budget fonctionnement dont le montant total s'élève à 323 119 €.

• Budget de Fonctionnement COMMUNE = 323 119 €

Budget de fonctionnement DÉPENSES

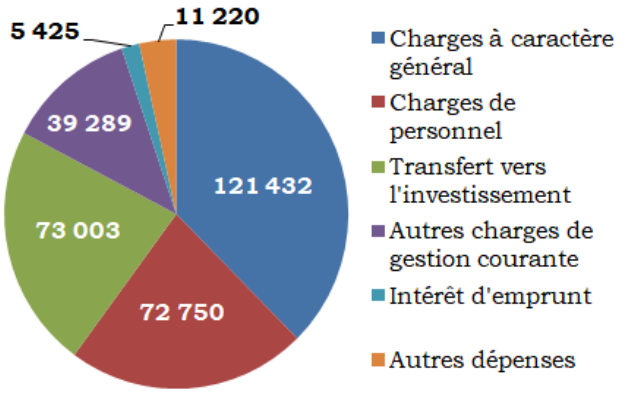

Budget de fonctionnement RECETTES

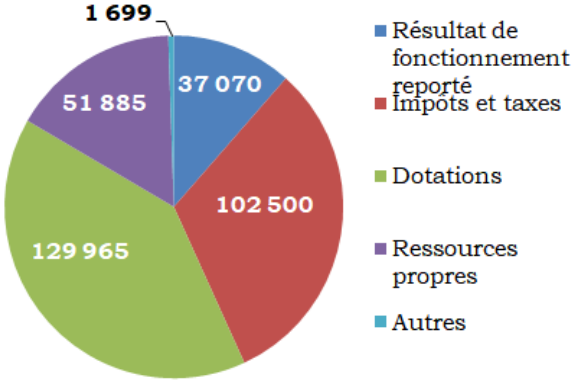

• Budget d'Investissement COMMUNE = 422 081 €

Principaux postes de dépenses		Principales recettes attendues	
Travaux inscrits pour 2025 :	309 620 €	Subventions	171 808 €
Remboursements d'emprunts	68 440 € (1)	Autofinancement	73 003 €

(1)Choix d'un prêt court (1 an) si d'éventuels retards possibles de versements de subvention.

►Le programme de travaux 2025 prévoit les opérations suivantes :

Type de travaux	Total	Autofinancement
Rénovation du bâtiment de la Mairie (Toiture, isolation, panneaux photovoltaïques) Prévue en 2024 reportée en 2025	171361 €	71 000 €
Voiture électrique en auto-partage	54 431 €	15 933 €
Purge du rocher	25 980 €	8 660 €

► RENDEZ-VOUS ALLONSAIS ►	► DATES à RETENIR ►			► RENDEZ-VOUS ALLONSAIS ►
JUILLET	FÊTE du BAR	19	18h	Ambiance musicale - Présence du camion « Pizz'a roulettes». — *Organisée par l'Association "Les Estubés Allons"*
	CONCERT	26	21h	Au théâtre de verdure.
A O Û T	TRADITIONNELLE FÊTE du PAIN	02	11h	Cuisson du pain et Animation musicale autour du four à pain *organisées par l'Association "Les Estubés Allons" et la Mairie.*
			12h30	Apéritif *offert par la Municipalité.*
				Diverses animations ponctueront cette journée traditionnelle.
			17 h à 19 h	Au théâtre de verdure, lectures en hommage aux « Écrivains et poètes du Verdon » par Jean-Luc Domenge, enseignant chercheur- encadrées par les RDV Pays d'Art et d'Histoire du CCAPV. Tout public- Gratuit-
			20h	Méchoui organisé par l'Association «Les Estubés Allons" (sur réservation) avec animation musicale.
	LOTO	28	17 h	Organisé par l'Association "Les Estubés Allons".
	FÊTE PATRONALE du VILLAGE	29		Concours de boules, animations, "Food truck", repas, buvette, soirées musicales et dansantes, messe patronale de Saint Domnin avec procession du dimanche matin.
		30		
		31		Fête organisée par le Comité des Fêtes d'Allons.
SEPTEMBRE	SOIRÉE CONTE MUSICAL	26	19h	"LES DEUX ÂMES" Conte blues À partir de 7 ans | Salle polyvalente - Entrée libre encadré par la CCAPV
	REPAS de l'ASSOCIATION	28		Organisé par l'Association "Les Estubés Allons".
OCTOBRE	LOTO	25	14h30	Loto suivi de l'AG de l'Association "Les Estubés Allons".

INFOS PRATIQUES ►	► INFOS PRATIQUES ►	► INFOS PRATIQUES ►

RAPPELS

UTILISATION de la CAMIONNETTE de la COMMUNE pour le transport d'encombrants à la déchèterie — **les 1er et 15 du mois**

NEW

INSTALLATION d'un camion pizza, le « PIZZ'A ROULETTES » à ALLONS — **Tous les mercredis de 18h45 à 21h30**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Directeur de la publication	Christophe IACOBBI
Comité de Rédaction	Jean Marie PAUTRAT Danielle & Serge GUICHARD
Photos	Jean Marie PAUTRAT Myriam BOETTI Danielle GUICHARD
Impression	ARC EN CIEL (Digne les Bains)